

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette de devoir interrompre le député, mais le député de Lotbinière pose la question de privilège.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, étant donné l'importance de la question soulevée par l'honorable président du Conseil privé (M. MacEachen), j'aimerais lui faire remarquer que le système d'interprétation simultanée ne fonctionne pas présentement et que cela complique les choses, puisque nous ne pouvons pas comprendre ce qui se dit au sujet de cette question de procédure.

[Traduction]

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, tout comme le leader du gouvernement à la Chambre, j'ai discuté, durant deux heures, principalement des problèmes économiques sérieux du Canada. Le leader du gouvernement à la Chambre a bien voulu me téléphoner et j'ai reçu le message juste avant le début de la séance. Je n'ai pas pu discuter de la question aussi exhaustivement que d'habitude. Quoi qu'il en soit, si nous voulons qu'une motion de cette nature ait quelque valeur, il faut l'expédier de la même façon que celle portant sur l'affaire d'Amchitka. Quand le parlement d'un pays envisage de s'occuper des affaires d'un autre pays, je crois que l'unanimité et la célérité qu'il y a à adopter rapidement une motion influe sur son efficacité. Si à l'heure actuelle, les députés sont disposés à reconnaître que la suggestion du leader du gouvernement à la Chambre qui veut faire adopter la motion sans débat représente l'opinion de la Chambre, personnellement je suis d'accord. D'après moi, il est probable, et du moins je l'espère, que tous les députés seront de cet avis.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, nous souhaiterions que la Chambre étudie cette motion et qu'elle le fasse aujourd'hui. Nous estimons utile cependant qu'au moins un porte-parole de chaque parti fasse une brève déclaration. Nous sommes disposés à accepter que le débat soit ainsi limité et nous accepterions même que les discours soient restreints à 10 ou 15 minutes, mais il nous semble que la question est trop importante pour que la motion soit adoptée sans mot dire. Si nous pouvions nous mettre d'accord dès maintenant ou avant que l'on passe à l'ordre du jour, la Chambre saurait à quel horaire s'en tenir. Nous proposons toutefois que les leaders de la Chambre se consultent au cours de la matinée dans l'espoir de disposer de la question cet après-midi en donnant la parole à un orateur de chaque parti.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, j'abonderai dans le même sens que l'honorable député de Peace River (M. Baldwin) et l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), à savoir qu'il devrait y avoir une réunion des leaders parlementaires de la Cham-

Questions orales

bre afin de faire en sorte que cette question prioritaire soit débattue aujourd'hui, dans un délai limité.

[Traduction]

M. Baldwin: Si je comprends bien, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) souhaite que les leaders de la Chambre tiennent une discussion. Il impose certaines conditions supplémentaires à l'égard des discours; il suggère néanmoins que les leaders de la Chambre en discutent pour voir ce qui ressortira de la réunion de ces hommes éclairés.

M. l'Orateur: Il est évident que nous ne pouvons pas trouver de solution sans davantage de consultation. Il semble que la Chambre soit d'accord pour que les leaders se consultent, à la suite de quoi nous pourrions prendre une décision sur la façon et le moment d'étudier la question.

QUESTIONS ORALES

• (1120)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA PRÉSENTATION DE LA LISTE DES PROJETS DE LOI

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je croyais que, comme ces dernières années, le gouvernement présenterait une liste des projets de loi, en même temps que le discours du trône. Le premier ministre nous dirait-il si le gouvernement a l'intention de présenter cette liste pour la session actuelle et si oui, quand le fera-t-il?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crois que cette coutume fut instaurée par notre gouvernement il y a quatre ans. Elle ne remonte pas plus loin dans le temps. Nous avons pris cette initiative à l'époque parce que le discours du trône était rédigé de façon quelque peu différente de celui d'aujourd'hui.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Voilà l'euphémisme de la semaine. Vous le rédigez d'une main plus ferme à cette époque-là.

Le très hon. M. Trudeau: La chose saute donc aux yeux.

L'hon. M. Stanfield: A défaut d'une telle liste et d'un exposé général des mesures législatives de première importance pour le gouvernement au cours de la session actuelle, le premier ministre voudrait-il nous indiquer les quatre ou cinq premiers projets de loi du programme législatif du gouvernement et nous dire quand le budget nous sera présenté?

Le très hon. M. Trudeau: Nous comptons signaler la semaine prochaine, par l'intermédiaire du leader du gouvernement à la Chambre, le nombre de projets de loi nécessaires pour que la Chambre puisse juger du travail qui l'attend.

L'hon. M. Hees: Donnez des précisions.